

Académie de BORDEAUX Numéro de l'EPLE 03301291 Nom de l'établissement COLLEGE HENRI DHEURLE Adresse de l'établissement 9 Rue Pierre de Coubertin 33260 LA TESTE DE BUCH

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 391 Année scolaire: 2014-2015 Nombre de membres du CA 29.

Nombre de présents 21

Quorum: 15.

Quorum non atteint

Le Conseil d'administration

Convoqué le 24 mars 2015

Réuni le 7 avril 2015

Sous la présidence de Philippe BARRAT

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte l'affectation des résultats financiers selon le document ci-joint.

Pièce(s) jointe(s)

Résultats du vote

Non x Oui Nombre 1

21 Suffrages exprimés : 21 Pour: Contre:

Abstentions: 0 Blancs: 0 Nuls:

Le président du Conseil d'administration

0

Signature: Date 8/04/2015 Nom: BARRAT

Prénom : Philippe

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 8/04/2015

Date d'accusé-réception de l'autorité de contrôle

Date de publication 8/04/2015

Date d'exécution :